

CONDITIONS GENERALES DE VENTE



La connexion et la navigation sur le Site par l'Utilisateur impliquent l'acceptation intégrale et sans réserve des présentes conditions générales de vente.

A. ASSISTANCE WEB PAR UN EXPERT

Article 1 : objet

Les articles décrits ci-après détaillent les droits et obligations de la société **EuropeSoftwares** en ce qui concerne sa prestation d'assistance web par un expert.

Toute prestation accomplie par la société **EuropeSoftwares** pour le compte d'un client implique donc que le client ait pris connaissance des présentes conditions de vente et qu'il adhère sans réserve à ces mêmes conditions. Le client renonce ainsi à toute application de ses éventuelles conditions générales d'achat.

La prestation consiste une assistance web par téléphone ou chat en ligne (Si **EuropeSoftwares** ne dispose pas de personne parlant la langue) sur un logiciel donné. La société **EuropeSoftwares** met tout en œuvre pour résoudre les problèmes de l'utilisateur. Seulement ce problème doit concerner le logiciel **EuropeSoftwares**. Les autres problèmes, comme ceux venant d'un logiciel tiers ou du système d'exploitation, par exemple, ne sont pas inclus dans cette assistance.

Article 2 : prix

Toute prestation commandée par un client à la société **EuropeSoftwares** est due par ce même client, y compris en cas d'annulation par le client avant l'exécution de la prestation.

Article 3 : modalités de paiement

Le règlement des prestations s'effectue avant toute prestation. Le règlement s'effectue : soit par chèque, soit par carte bancaire, soit par prélèvement bancaire. Aucun envoi d'espèces par voie postale ne sera accepté.

Article 4 : force majeure

La responsabilité de la société **EuropeSoftwares** ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution, ou le retard dans l'exécution, de la prestation commandée ou de l'une des obligations décrites dans les présentes conditions de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

Ainsi, la société **EuropeSoftwares** n'est pas responsable, notamment en cas d'accident, d'erreur serveur, de panne informatique, ainsi qu'en cas de grèves totales ou partielles de toute nature entravant la bonne marche des activités de la société **EuropeSoftwares**, telles que les grèves des transports, des services postaux, des fournisseurs en énergie, des télécommunications, etc.

La survenance d'un cas de force majeure a pour effet de suspendre l'exécution par la société **EuropeSoftwares** des obligations contractuelles de la commande ou des présentes conditions de vente.

Article 5 : compétence matérielle

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions de vente est soumis au droit français. À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le tribunal de commerce de Strasbourg (FRANCE) – sauf dans le cas d'un litige avec un particulier, auquel cas le litige sera porté devant le tribunal civil ou le tribunal de commerce selon l'origine du litige.

B. Espaces Publicitaires

Article 1 : objet

Les articles décrits ci-après détaillent les droits et obligations de la société **EuropeSoftwares** en ce qui concerne sa prestation de régie publicitaire.

Toute prestation accomplie par la société **EuropeSoftwares** pour le compte d'un client implique donc que le client ait pris connaissance des présentes conditions de vente et qu'il adhère sans réserve à ces mêmes conditions. Le client renonce ainsi à toute application de ses éventuelles conditions générales d'achat.

La prestation consiste en la location d'espaces publicitaires. La société **EuropeSoftwares** met tout en œuvre pour augmenter le nombre d'affichages de ses espaces publicitaires, mais est dans l'impossibilité de garantir des quotas minimums en termes de nombre d'affichages par semaine. Vous disposez d'une interface pour voir les performances de votre espace publicitaire.

Article 2 : prix

Toute prestation commandée par un client à la société **EuropeSoftwares** est due par ce même client, y compris en cas d'annulation par le client avant l'exécution de la prestation.

Article 3 : modalités de paiement

Le règlement des prestations s'effectue avant toute prestation. Le règlement s'effectue : soit par chèque, soit par carte bancaire, soit par prélèvement bancaire. Aucun envoi d'espèces par voie postale ne sera accepté.

Article 4 : force majeure

La responsabilité de la société **EuropeSoftwares** ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution, ou le retard dans l'exécution, de la prestation commandée ou de l'une des obligations décrites dans les présentes conditions de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

Ainsi, la société **EuropeSoftwares** n'est pas responsable, notamment en cas d'accident, d'erreur serveur, de panne informatique, ainsi qu'en cas de grèves totales ou partielles de toute nature entravant la bonne marche des activités de la société **EuropeSoftwares**, telles que les grèves des transports, des services postaux, des fournisseurs en énergie, des télécommunications, etc.

La survenance d'un cas de force majeure a pour effet de suspendre l'exécution par la société **EuropeSoftwares** des obligations contractuelles de la commande ou des présentes conditions de vente.

Article 5 : compétence matérielle

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions de vente est soumis au droit français. À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le tribunal de commerce de Strasbourg (FRANCE) – sauf dans le cas d'un litige avec un particulier, auquel cas le litige sera porté devant le tribunal civil ou le tribunal de commerce selon l'origine du litige.

C. Envoi d'un DVD-Rom par courrier

Article 1 : objet

Les articles décrits ci-après détaillent les droits et obligations de la société **EuropeSoftwares** en ce qui concerne sa prestation d'envoi de CD par voie postale.

Toute prestation accomplie par la société **EuropeSoftwares** pour le compte d'un client implique donc que le client ait pris connaissance des présentes conditions de vente et qu'il adhère sans réserve à ces mêmes conditions. Le client renonce ainsi à toute application de ses éventuelles conditions générales d'achat.

La prestation consiste à envoyer par voie postale avec suivi les dernières versions de l'ensemble des logiciels ainsi que des bonus, gravés sur un CD, de la société **EuropeSoftwares**. La Société **EuropeSoftwares** essaie toujours de réduire au plus court ses délais de traitement et de livraison, mais est tributaire des organismes postaux internationaux, et est donc dans l'impossibilité de garantir et de s'engager sur des délais courts pour les livraisons internationales.

Article 2 : prix

Toute prestation commandée par un client à la société **EuropeSoftwares** est due par ce même client, y compris en cas d'annulation par le client avant l'exécution de la prestation.

Article 3 : modalités de paiement

Le règlement des prestations s'effectue avant toute prestation. Le règlement s'effectue : soit par chèque, soit par carte bancaire, soit par prélèvement bancaire. Aucun envoi d'espèces par voie postale ne sera accepté.

Article 4 : force majeure

La responsabilité de la société **EuropeSoftwares** ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution, ou le retard dans l'exécution, de la prestation commandée ou de l'une des obligations décrites dans les présentes conditions de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil. Ainsi, la société **EuropeSoftwares** n'est pas responsable, notamment en cas d'accident, d'erreur serveur, de panne informatique, ainsi qu'en cas de grèves totales ou partielles de toute nature entravant la bonne marche des activités de la société **EuropeSoftwares**, telles que les grèves des transports, des services postaux, des fournisseurs en énergie, des télécommunications, etc. La survenance d'un cas de force majeure a pour effet de suspendre l'exécution par la société **EuropeSoftwares** des obligations contractuelles de la commande ou des présentes conditions de vente.

Article 5 : compétence matérielle

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions de vente est soumis au droit français. À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le tribunal de commerce de Strasbourg (FRANCE) – sauf dans le cas d'un litige avec un particulier, auquel cas le litige sera porté devant le tribunal civil ou le tribunal de commerce selon l'origine du litige.

D. Logiciels en téléchargement

- Freeware (Gratuciel)

Vous disposez d'un logiciel complet gratuit pour une période illimitée et vous êtes libre de le distribuer.

- Shareware (30 jours d'essai)

Vous disposez d'un logiciel complet pour une période d'essai limitée : il ne s'agit pas d'une version de démonstration bridant certaines fonctions essentielles comme l'ajout la modification ou la suppression de données ... ou une gestion fictive de vos données : Il vous est proposé de tester le logiciel durant une période d'essai de 30 jours : En effet ce logiciel n'est pas gratuit et est diffusé sous forme de shareware. S'il vous convient après votre essai vous devez vous acquitter de la licence d'utilisation demandée.

- Démonstration

Vous disposez d'un logiciel complet pour une période d'essai illimitée : il s'agit d'une version de démonstration bridant certaines fonctions essentielles comme l'ajout la modification ou la suppression de données ... ou une gestion fictive de vos données : Il vous est proposé de tester le logiciel gratuitement en ligne. S'il vous convient après votre essai vous devez vous acquitter de la licence d'utilisation demandée.

Vous recevrez votre licence (code d'activation) directement après achat en ligne.

Contrat de Licence

Le fait de valider électroniquement cette Licence emporte votre acceptation de l'ensemble des termes et conditions définis ci-après. En aucun cas, la présente licence ne constitue une vente du logiciel ou d'une copie de celui-ci. Vous vous engagez à respecter les termes de cette Licence. En cas de désaccord avec les termes de cette Licence, vous ne devez pas la valider électroniquement et donc ne pas installer le logiciel sur votre ordinateur.

Article 1

- a. L'Utilisateur désigne la personne (physique ou morale) ayant installé le logiciel sur son ordinateur
- b. L'Editeur/Auteur désigne **EuropeSoftwares**.
- c. La présente licence ne constitue pas une vente du logiciel ou d'une copie de celui-ci.

Article 2

Une licence, non exclusive et non transférable, vous est concédée, afin d'utiliser le logiciel pendant une période illimitée, excepté les licences des logiciels vendus au forfait qui sont établies pour une période déterminée, renouvelable.

Article 3

Il est strictement interdit :

- a. De modifier ou de tenter de modifier le logiciel en tout ou en partie,
- b. De désassembler ou de tenter de désassembler le logiciel,
- c. De décompiler ou de reconstituer le logiciel,
- d. D'enlever ou de tenter d'enlever les mentions de copyright contenues dans le logiciel,
- e. De louer le logiciel,

SI VOUS EFFECTUEZ L'UNE DES OPÉRATIONS ENUMEREES A L'ARTICLE 3 CI-DESSUS, VOS DROITS D'UTILISATION SONT AUTOMATIQUEMENT RÉSILIÉS. CETTE RÉSILIATION VIENT S'AJOUTER AUX RECOURS EN MATIÈRE PÉNALE, CIVILE OU AUTRE DONT L'EDITEUR/AUTEUR PEUT SE PRÉVALOIR.

Article 4

L'Editeur/Auteur se réserve seul le droit d'intervenir sur le logiciel, pour le corriger, l'adapter et/ou procéder à toute évolution.

Article 5

Il est rappelé que ce logiciel est utilisé sous vos seules responsabilités et contrôle. L'Editeur/Auteur ne garantit pas que les fonctions contenues dans ce logiciel et qu'ils répondront à vos besoins ou que le fonctionnement du logiciel sera ininterrompu et exempt d'erreur.

Article 6

L'Editeur/Auteur ne pourra être tenu responsable en aucune circonstance de tout dommage quel qu'il soit

(y compris mais non de façon limitative, les dommages directs ou indirects causés par la perte de bénéfices commerciaux, l'interruption des affaires, la perte d'information commerciale ou toute autre perte pécuniaire) résultant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utilisation du logiciel.

L'Editeur/Auteur vous rappelle que pour tout système informatique, il est fortement recommandé d'effectuer une sauvegarde journalière, hebdomadaire et mensuelle afin de préserver l'intégrité des données.

Article 7

Le logiciel est fourni et concédé sous licence 'TEL QUEL', sans garantie d'aucune sorte, expresse ou tacite, y compris, sans limitation, garanties implicites de valeur marchande et d'adaptabilité à des fins particulières. Les résultats ou performances du logiciel sont entièrement assumés par l'utilisateur.

Article 8

L'Editeur/Auteur peut révoquer cette licence en tout temps en avisant l'utilisateur du logiciel. L'utilisateur peut mettre fin à la licence d'utilisation en détruisant ou en effaçant toute copie du logiciel.

Article 9

Le Logiciel est protégé par la réglementation et par les traités internationaux en matière de droits d'Editeur/Auteur. L'Editeur/Auteur ou ses éventuels ayants-droits, est seul titulaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur le logiciel. L'utilisateur ne bénéficie que des seuls droits d'utilisation énumérés dans cette Licence, à l'exclusion de tous autres. L'utilisateur doit donc traiter le logiciel comme tout autre produit protégé par le droit d'Editeur/Auteur (un livre ou une cassette vidéo par exemple).

Article 10

L'utilisateur, en sa qualité de titulaire de la licence, est propriétaire du support sur lequel le logiciel est enregistré ou installé, mais l'Editeur/Auteur détient néanmoins la propriété du logiciel enregistré sur le support d'origine et de toutes ses copies, quelle que soit la forme sous lequel ou le support sur lequel l'original et d'autres copies pourraient être enregistrés.

Article 11

La présente Licence sera automatiquement résiliée en cas de non-respect des termes de celle-ci. Dans ce cas, l'utilisateur s'engage à détruire immédiatement le logiciel, ainsi que la copie de sauvegarde qui aura pu être effectuée.

Article 12

Les licences ENTREPRISE (EN) sont vendus en gros volume. Ces licences, comme son nom l'indique sont destinées aux entreprises ou organisations. L'acheteur a une obligation **d'engagement de 12 mois** et durant cette période le **support technique est entièrement inclus et illimité**. La licence ENTREPRISE (EN) peut être suspendue de manière définitive et unilatérale en cas de non-respect de l'attribution de la licence, comme une revente illégale à l'unité, par exemple.

E. Référencements internet de Site internet ou de Sitemap

Article 1 : objet

Les articles décrits ci-après détaillent les droits et obligations de la société **EuropeSoftwares** en ce qui concerne sa prestation de référencement.

Toute prestation accomplie par la société **EuropeSoftwares** pour le compte d'un client implique donc que le client ait pris connaissance des présentes conditions de vente et qu'il adhère sans réserve à ces mêmes conditions. Le client renonce ainsi à toute application de ses éventuelles conditions générales d'achat.

EuropeSoftwares proposent plusieurs prestations. L'une des prestations consiste à présenter à référencer votre site internet auprès de 100 moteurs et annuaires de recherches internationaux. Une autre propose de référencer votre site internet auprès de 150 annuaires et moteurs de recherche internationaux. Et enfin, Une autre prestation consiste à référencer le sitemap XML de votre site internet auprès du moteur de recherche Google dans l'ensemble des 200 pays où il est présent.

La qualité du référencement dépend de la saisie de l'utilisateur, des caractéristiques du site, de son contenu, ainsi que de la fréquence de référencement. La responsabilité de la société **EuropeSoftwares** ne pourra pas être mise en œuvre dans le cas de l'obtention d'un mauvais classement du site référencé. Les délais de référencement dépendent des moteurs et annuaires de recherches, sont incompressibles et peuvent prendre plusieurs semaines.

Article 2 : prix

Toute prestation commandée par un client à la société **EuropeSoftwares** est due par ce même client, y compris en cas d'annulation par le client avant l'exécution de la prestation.

Article 3 : modalités de paiement

Le règlement des prestations s'effectue avant toute prestation. Le règlement s'effectue : soit par chèque, soit par carte bancaire, soit par prélèvement bancaire. Aucun envoi d'espèces par voie postale ne sera accepté.

Article 4 : force majeure

La responsabilité de la société **EuropeSoftwares** ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution, ou le retard dans l'exécution, de la prestation commandée ou de l'une des obligations décrites dans les présentes conditions de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

Ainsi, la société **EuropeSoftwares** n'est pas responsable, notamment en cas d'accident, d'erreur serveur, de panne informatique, ainsi qu'en cas de grèves totales ou partielles de toute nature entravant la bonne marche des activités de la société **EuropeSoftwares**, telles que les grèves des transports, des services postaux, des fournisseurs en énergie, des télécommunications, etc.

La survenance d'un cas de force majeure a pour effet de suspendre l'exécution par la société **EuropeSoftwares** des obligations contractuelles de la commande ou des présentes conditions de vente.

Article 5 : compétence matérielle

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions de vente est soumis au droit français. À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le tribunal de commerce de Strasbourg (FRANCE) – sauf dans le cas d'un litige avec un particulier, auquel cas le litige sera porté devant le tribunal civil ou le tribunal de commerce selon l'origine du litige.

F. Traduction automatique de fichiers en ligne

Article 1 : objet

Les articles décrits ci-après détaillent les droits et obligations de la société **EuropeSoftwares** en ce qui concerne sa prestation de traduction automatique de fichiers.

Toute prestation accomplie par la société **EuropeSoftwares** pour le compte d'un client implique donc que le client ait pris connaissance des présentes conditions de vente et qu'il adhère sans réserve à ces mêmes conditions. Le client renonce ainsi à toute application de ses éventuelles conditions générales d'achat.

Cette prestation consiste à fournir un crédit de caractères pour la traduction et d'honorer ce crédit de traduction de fichiers au travers d'une interface en ligne. La traduction est faite à partir des services de traduction de Microsoft.

La qualité de la traduction dépend de la qualité du texte contenu dans le fichier à traduire. La responsabilité de la société **EuropeSoftwares** ne pourra pas être mise en œuvre dans le cas de l'obtention d'une mauvaise traduction.

Article 2 : prix

Toute prestation commandée par un client à la société **EuropeSoftwares** est due par ce même client, y compris en cas d'annulation par le client avant l'utilisation du crédit de caractères.

Article 3 : modalités de paiement

Le règlement des prestations s'effectue avant toute prestation. Le règlement s'effectue : soit par chèque, soit par carte bancaire, soit par prélèvement bancaire. Aucun envoi d'espèces par voie postale ne sera accepté.

Article 4 : force majeure

La responsabilité de la société **EuropeSoftwares** ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution, ou le retard dans l'exécution, de la prestation commandée ou de l'une des obligations décrites dans les présentes conditions de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

Ainsi, la société **EuropeSoftwares** n'est pas responsable, notamment en cas d'accident, d'erreur serveur, de panne informatique, ainsi qu'en cas de grèves totales ou partielles de toute nature entravant la bonne marche des activités de la société **EuropeSoftwares**, telles que les grèves des transports, des services postaux, des fournisseurs en énergie, des télécommunications, etc.

La survenance d'un cas de force majeure a pour effet de suspendre l'exécution par la société **EuropeSoftwares** des obligations contractuelles de la commande ou des présentes conditions de vente.

Article 5 : compétence matérielle

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions de vente est soumis au droit français. À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le tribunal de commerce de Strasbourg (FRANCE) – sauf dans le cas d'un litige avec un particulier, auquel cas le litige sera porté devant le tribunal civil ou le tribunal de commerce selon l'origine du litige.

Informatique et liberté Respect de votre anonymat : Vos données ne seront jamais échangées. L'auteur EuropeSoftwares est soucieux de respecter les libertés individuelles et principalement la loi du 6 janvier 1978 (relative à l'informatique et aux libertés). Ce document a été traduit automatiquement. La version officielle est la version française de ce document qui est valable juridiquement.